

L'olivier, richesse de la Provence

Une exposition sur l'olivier est prévue, Salle Polyvalente, du samedi 21 mars au jeudi 26 mars.
 Une documentation complète sur cet arbre est présentée aux visiteurs durant ces quelques jours, avec l'énumération des moulins à huile existant encore dans la région.
 Seule, la ville de Draguignan a bénéficié jusqu'à présent de cette exposition, organisée par le Conseil Général et proposée gratuitement aux municipalités intéressées.

LUTTE GRECO-ROMAINE

Le Dimanche 15 MARS prochain, aura lieu à la Salle Polyvalente le Championnat Régional de lutte Greco-Romaine.

LE CARNET DE STE-ANASTASIE• **NAISSANCE :**

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de Carla BEAUDROIT, née le 21 Janvier dernier. Toutes nos félicitations aux heureux parents.

PETITES ANNONCES

- **A LOUER** sur Ste-Anastasia, belle villa neuve de 5 pièces. Tout confort, terrain 1 500 m².
Loyer : 4 500 F./mois
Pour tous renseignements
☎ : 04.94.69.64.47 le matin
- **RECHERCHE** studio ou petite maison à louer pour une semaine ou 15 jours en Avril.

☎ : 04.94.72.28.78

SO . VA . PA . J

SOCIETE VAROISE DE

PARCS ET JARDINS

Etude - Création Espaces Verts

- Arrosage Automatique -

Elagage - Débroussaillage

83136 Ste-Anastasia ☎ : 04.94.72.29.92

LOTO DES CIGALES



1^{er} MARS 1998
à 14 H 30
Salle Polyvalente

Chaîne laser, V.T.T.,
Aspirateur, jambon, etc...

25 F. le carton
60 F. les 3 cartons

CINEMA

SAMEDI 28 FEVRIER 1998
à 20 H 30
Salle Polyvalente
(Entrée : 25 F.)

Au programme :

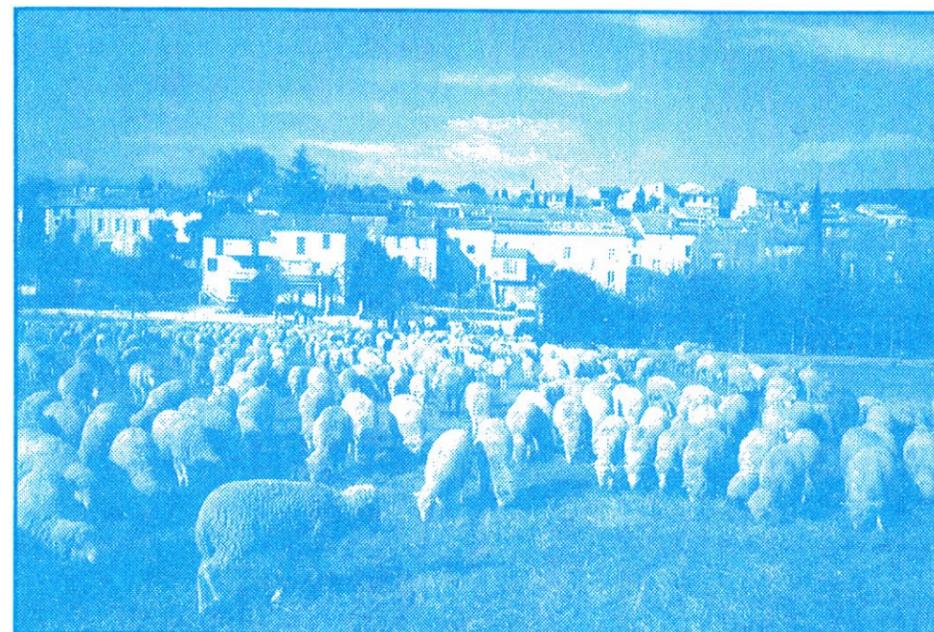
MARIUS ET JEANNETTE

Un film de Robert GUEDIGUIAN
avec Ariane ASCARIDE et Gérard MEYLAN

Ce film, réalisé dans la banlieue nord de Marseille avec de très modestes moyens connaît un remarquable succès. Le manque de gros moyens n'est-il pas souvent à l'origine de grandes oeuvres !



SAINTE-ANASTASIE



Cherchez l'erreur !



**BULLETIN
MUNICIPAL**

**FEVRIER 1998
N°98**

LE MOT DU MAIRE

Depuis 1991, un organisme de concertation, rassemblant les Présidents d'Associations et les Elus, arbitre et oriente la politique associative de la Commune : il s'agit de la Commission Extra-Municipale des Sports et des Loisirs.

A l'occasion de réunions trimestrielles, tous les projets, toutes les difficultés et tous les conflits latents sont examinés et le plus souvent réglés par cette sorte de « conseil des Sages ».

Cette consultation permanente de nos Présidents des associations représentatives est un exemple assez rare pour être soulignée. Elle a pour fondements, l'expression de besoins réels franchement exprimés, comme l'aboutissement « séance tenante » des débats, aussi vigoureux et sportifs qu'ils puissent être.

Enfin, cette démarche confère naturellement à chaque participant l'autorité de faire appliquer autour de lui, les décisions prises en commun.

Jean-Pierre MORIN

POLICE MUNICIPALE

Un **NOUVEAU NUMERO** pour la Police Municipale notez le : **06.03.44.79.10.** et oubliez l'ancien...

Enfin, pour les événements graves (incendie, accident, désordre...) ou en cas de non-réponse au numéro précédent, appeler le 18 (Pompiers) ou le 17 (Gendarmerie)

ASSISTANTE SOCIALE

Mme Véronique MARIN, Assistante Sociale, tiendra sa permanence le Vendredi 6 Mars 1998 de 10 Heures à 12 Heures en Mairie.

ASSOCIATION AIDE ET SERVICE A DOMICILE

Les prochaines permanences auront lieu les Vendredis 6 et 20 Mars 1998 en Mairie de 14 H. à 16 Heures.

ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Mme BENOÎT Marie-Pierre assurera sa permanence à la Mairie, le jeudi 5 Mars 1998 de 10 heures à 12 heures : aide à domicile, retraités, malades, infirmes (aide ménagère).

SERVICE DE GARDE DES MEDECINS

Le 01 Mars Dr PONSON.....04.94.28.32.89
Le 08 Mars Dr LE MADEC.....04.94.59.69.52
Le 15 Mars Dr FAURE.....04.94.78.33.81
Le 22 Mars Dr BRAUN04.94.33.22.04
Le 29 Mars Dr AZUELOS04.94.78.32.67

BIBLIOBUS

Le bibliobus stationnera à Sainte-Anastasia, Parking des Ferrages le Mardi 10 Mars 1998, de 13 H 30 à 15 H..

PHARMACIES DE GARDE

Du samedi 28/02, 19 H au samedi 07/03, 09 H :
-appel préalable au 04.94.86.70.93 (Phcie de FORCALQUEIRET) ou le 04.94.07.08.08 (standard) pour une autre pharmacie.
Du samedi 07/03, 19 H au samedi 04/04, 09 H :
-appel préalable au 04.94.07.08.08 (standard).

DECHARGE CANTONALE DE LA ROQUEBRUSSANNE

(Après le rond-point du Collège de Garéoult, prendre la direction de La Roquebrussanne).
Du Lundi au Vendredi -8H à 12H- -13H30 à 16H- Samedi et Dimanche -8H à 12H-
Pour vous débarrasser de tout ce qui n'est pas « monstres », c'est-à-dire ce qui ne peut trouver place dans une malle de voiture.
RAMASSAGE MENSUEL DES MONSTRES
Prochain ramassage des « monstres » :
♦ le LUNDI 23 MARS 1998
(se faire inscrire en Mairie au préalable).

INTERVENTION SUR LES RESEAUX PUBLICS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Numéro d'appel : 04.94.86.34.61.
puis numéro donné par le répondeur

CAMIONS VENTE

Dates prévues pour le prochain passage des camions vente au parking des Ferrages :
DIMANCHE 08 MARS 1998
♦ L'OUTILLEUR AUVERGNAT
de 14 H 30 à 17 H 30
JEUDI 19 MARS 1998
♦ PROVENCE OUTILLAGE
l'après-midi

QUALITE DE L'EAU DE BOISSON DU RESEAU PUBLIC

(Analyse du 26 Janvier 1998)
Eau de Minéralisation importante, microbiologiquement conforme pour les paramètres recherchés.

DECLARATION DES REVENUS 1997

La permanence prévue par Melle PLATHEY, Inspecteur des impôts afin d'aider les contribuables de la Commune à remplir leur déclaration de revenus, a été reportée au **JEUDI 19 MARS 1998** de 9 H. à 12 H. (en mairie de Ste-Anastasia)



GALETTE DES ROIS DU TENNIS

La galette des rois du tennis du 24 janvier, pourtant bien garnie de couronnes et galettes arrosées d'un petit cidre, n'a pas connu le succès d'affluence attendu. Seuls une vingtaine de jeunes de l'école de tennis et quelques adultes sont venus mais ils ont été récompensés par l'excellence des gâteaux offerts.

Le président, dans son mot d'accueil, a annoncé que les jeunes de l'école âgés de 9 à 17 ans feront un championnat des jeunes, intégrés dans les équipes du T.C. de Besse. Un rappel aussi à la sortie lors de l'open de Monte-Carlo du 20 Avril pour laquelle il reste encore quelques places.

Le Président

COMITE LOCAL DU SECOURS POPULAIRE FRANCAIS

Nous remercions bien vivement les nombreuses personnes qui ont participé à la Braderie du 8 et à la « Matinée Crêpes » du 15 Février. Plus de cinquante personnes se sont régaling copieusement avec crêpes et oreillettes craquantes arrosées de bon cidre.

Félicitations à toutes celles et ceux qui ont bénévolement réalisé et offert les délicieuses gourmandises, ainsi que les 15 lots de la tombola tirée ce jour là.

Merci à tous.

Le Comité

Rappel : Les permanences ont lieu tous les mardis après-midi de 14 H.30 à 17 H..

ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS

A . S . L



Le Président de l'Association Sports et Loisirs de Ste-Anastasia convie les Présidents de clubs sportifs et de loisirs à la réunion d'organisation de l'A.S.L. qui se tiendra le : Vendredi 6 MARS à 18 H. à l'ancienne Mairie (1er étage).

Ordre du jour : Constitution du bureau de l'A.S.L. : - Trésorier(e)

Merci d'avance.

Le Président - A. MARQUES DE CARVALLIO

LA VIE AU VILLAGE

CARNAVAL

Mobilisation générale ce vendredi 20 février pour sa Majesté Carnaval à tel point qu'un spectateur était persuadé qu'il s'agissait d'une manifestation cantonale (ou peut-être même départementale).

De fait, enseignants, parents et enfants avaient répondu présent après avoir vidé les malles de leurs grand-mères afin de réaliser des costumes si magnifiques et originaux que l'on a pu entendre dire qu'il n'en avait jamais été vu de plus beaux à Ste-Anastasia (et en bien d'autres lieux).

LA VAROISE DE SERVICES

François LAURENT
ENTRETIEN - REPARATION
DEBROUSSAILLAGE
TOUT CORPS D'ETAT - ELAGAGE

☎ : 04.94.72.20.81

ou 04.94.72.27.61

THIERRY BOUCHER

POSE et DEPANNAGE

TELEVISION - HIFI - VIDEO - P.C.
ANTENNES PARABOLIQUES et TERRESTRES

Tél : 04.94.04.27.64

Portable : 06.08.63.90.54

Agent Canal + et T.P.S.



GALETTE DES ROIS A LA GYM

C'est le jeudi 22 janvier que tous ensemble, une trentaine environ, gym douce et gym form, nous avons dégusté la galette des rois.

Depuis deux ans, c'est devenu une tradition de réunir les deux GYM et c'est alors l'occasion de bavarder, le verre d'une main et la galette de l'autre.

La section Gym de l'A.S.L. a été créée il y a déjà sept ans par Aristide JURAVER ou plutôt « Ari » comme tout le monde l'appelle.

Et bien figurez-vous que Ari, après ce long règne, a décidé de passer la main.

Nous recherchons un remplaçant ou une remplaçante et nous espérons vous présenter cette personne à l'Assemblée Générale en Juin. Mais de pas très loin, Ari continuera à veiller sur son « petit ».

Un rappel : les cours de Gym form ont lieu à la Salle Polyvalente tous les lundis et jeudis de 10 H à 11 H pour une cotisation mensuelle de 50 F.. La Gym douce a lieu au même endroit tous les vendredis de 10 H à 11 H pour une cotisation mensuelle de 30 F..

Amenez tous votre bonne humeur et rejoignez-nous vite.

Le Président



A.S.L. SECTION BASKET BALL PROGRAMME DES MATCHES A DOMICILE

SENIORS :

- ◆ Dimanche 22 Mars 1998 :
STE-ANASTASIE - LA SEYNE
- ◆ Dimanche 29 Mars 1998 :
STE-ANASTASIE - PIERREFEU

Le Président - G. BRIZZONE

COMITE DES FETES

L'Assemblée Générale du Comité des Fêtes aura lieu le :

VENDREDI 27 FEVRIER 1998
à 19 H.
à l'ancienne Mairie.

Le Président



JUDO CLUB STE-ANASTASIE

Bravo les enfants,
Champions les parents !!!



Suite au projet de Stage dans les Alpes pour les vacances de Pâques, presque tous les licenciés étaient inscrits, le seul problème restant était le transport (le trajet aller-retour en autocar coûtant la « modique » somme de 4 800 F. !).

Après concertation, l'ensemble des parents et le professeur décidèrent d'organiser une soirée dansante avec tombola afin de régler tout ou partie de ces frais supplémentaires.

Un beau challenge à relever avec seulement 15 jours pour organiser tout cela !

Le 24 Janvier dernier le pari fut tenu et de quelle manière !

Ce fut une soirée très réussie autour d'un buffet froid bien garni grâce à la mobilisation de tous les parents, accompagné de boissons fournies par le club ; même un spectacle nous fut servi (Claudettes et Spice Girls... « made in Ste-Anastasia » !). Ceci dans une ambiance musicale assurée par M. MARTEL qui eut la gentillesse d'accepter de jouer le rôle de « D.J. ».

La tombola connut le même succès, avec entre autres lots, deux bourriches d'huîtres offertes par M. Simon KINGWELL (Sté GASTRONOMER) que nous remercions vivement.

Comme quoi au Judo rien d'impossible ! En plus d'une excellente soirée, les droits d'entrée et la tombola ont permis de réunir la totalité de la somme nécessaire au transport.

Continuons dans la même ambiance et sur la même lancée !

C. FIGARI

CHRONIQUE MUNICIPALE

COMPTE RENDU

DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 30 JANVIER 1998

Sous la Présidence de M. MORIN, Maire.

PRESENTS : MMES BOCQUET, LAURENT, MM. LALANDEC, BROSSAUD, RAYNAUD, FADDA, REMY, ABELLO, CUENOT, ISTRIA, JURAVER, TOSELLO.

ABSENT EXCUSE : M. CORBIER (donne procuration à M. MORIN).

Pour ce premier Conseil Municipal de l'année, une seule délibération étant à l'ordre du jour, hormis l'intérêt de ce problème « postal » il s'agissait en fait pour les élus de débattre librement des « affaires de la Commune ».

Un peu à l'image de la séance des questions orales à l'Assemblée Nationale (mais sans la télé), l'occasion était donnée à chaque élu de poser les questions ou de donner un avis sur un point particulier.

Parmi les sujets abordés : la construction de l'école primaire, le projet de budget 1998, l'aménagement de l'église, du village, des chemins ou des installations sportives ont donné lieu aux plus amples échanges d'information.

C'est donc après ce premier tour de table annuel que seront abordées prochainement les décisions plus formelles engageant la Commune.

AFFECTATION D'UN LOCAL DE L'ANCIENNE MAIRIE

Le 22 Janvier 1993 le Conseil Municipal était appelé à se prononcer sur l'opportunité de mettre à la disposition de la poste de Ste-Anastasia un nouveau local destiné à recevoir le Service Financier de La Poste. A cette date le Conseil Municipal avait subordonné cette mise à disposition au classement R4 du Bureau. Aujourd'hui, cette condition étant remplie, la Direction Départementale de La Poste nous demande de confirmer notre première décision et s'engage à réaliser elle-même les travaux de maçonnerie nécessaires à l'activité de ce nouveau service (ouverture d'une porte reliant le bureau de la poste au couloir du rez-de-chaussée de l'ancienne Mairie).

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accéder à cette demande, en mettant à la disposition de La Poste, un bureau situé au 1er étage du bâtiment de l'ancienne Mairie.

DEBROUSSAILLEMENT

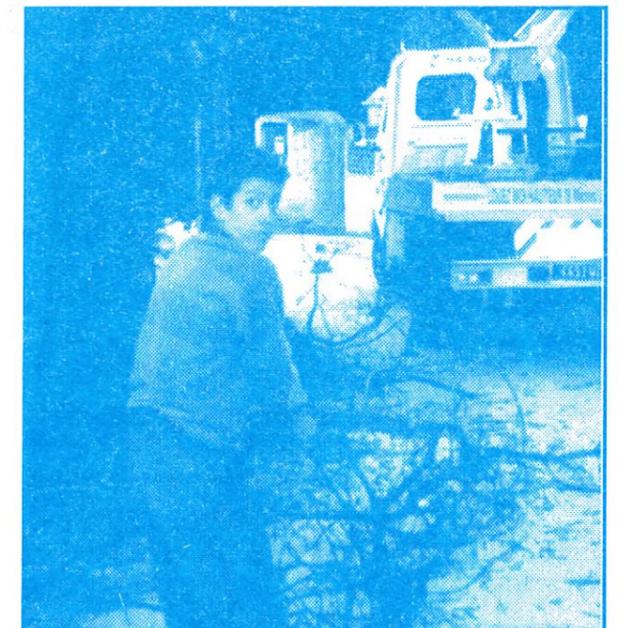


A partir du 15 MARS les opérations d'incinération seront soumises à déclaration préalable (imprimés à retirer en Mairie). Jusqu'à cette date il vous est encore possible de poursuivre sans formalité les travaux de débroussaillage et de brûlage de leurs résidus végétaux.

Rappelons que le débroussaillage obligatoire concerne tous les espaces situés dans une zone de 50 m autour des constructions à usage d'habitation ou non.

ELECTIONS

Le dimanche 15 MARS de 8 H. à 18 H. à la Salle Polyvalente
ELECTIONS REGIONALES.



La dure école de Stagiaire

TRAVAUX REALISES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL DU 15 JANVIER AU 15 FEVRIER 1998



Plantations aux Ferrages

URBANISME - CARAVANNES

Il est rappelé que le stationnement des caravanes n'est autorisé, sur le territoire de la Commune, que sur les terrains attenants à une habitation. Une dérogation exceptionnelle peut cependant être accordée pour une durée limitée, dès lors qu'un permis de construire est accordé et qu'il y a ouverture de chantier

- **Parking des Ferrages :**
 - création de jardinières à l'entrée du parking ; déplacement des panneaux de signalisation ;
 - installation des panneaux d'affichage électoral en vue des élections régionales du 15 mars.
- **Lavoir :** Remplacement des tuiles cassées, nettoyage des abords et début de rénovation par la mise en place de pierres de taille en remplacement d'une partie de l'ancienne clôture.
- **Ecole :**
 - Toiture achevée dans sa quasi-totalité à l'exception de quelques pièces de faîtage.
 - Totalité murs extérieurs revêtus de panneaux d'isolation en laine de verre.
 - Electricité (prises et interrupteurs).
 - Chambranles des portes en bois en cours de montage sur les cloisons.
- **Mise en place de bancs publics.**
- **Taille des arbres du domaine public.**
- **Entretien des bancs publics à la lasure.**

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE DES SPORTS ET LOISIRS EN DATE DU 19 FEVRIER 1998

PRESENTS : MMES S. ROY (Club des Cigales), Y. BOCQUET (Pdte de la Commission Finances), M. LAURENT (Adjoint), N. MORIN (Randonneurs), MM J-P. MORIN (Maire), J. FADDA (Conseiller Municipal), A. CUADRA (Gym et Tennis), A. HENRIOT (Vol Libre), DE LESCAZES (Cavaliers de l'Issole), P. VANDAELE (Badminton), A. JURAVER (Adjoint aux sports), A. MARQUES (A.S.L.), B. SCLAFANI (Football), Y. IVARS (Jeunes), G. BRUZZONE (Basket), C. FIGARI (Judo), SEVESTRE et Y. MARQUER (Echecs), J-J. GUIGNIER (Comité des Fêtes), R. SABATIER (Sté de Boules), G. DETTWILLER (Chant et Amitié)

EXCUSE : M. J-P. SAUVET (Ass. Vouloir).

1 - Bureau des Associations :

Afin de faciliter le travail de secrétariat des Associations, la Mairie met à la disposition de celles-ci un petit bureau situé au 1er étage de la Mairie Annexe.

Ce local sera entretenu par les associations. Chaque président disposera d'une clé.

Par contre, la clé du rez-de-chaussée ne pourra être librement mise en circulation. Comme actuellement, chaque utilisateur devra prendre la clé au secrétariat de la Mairie du lundi au vendredi de 8 H. à 12 H.

2 - Etablissement des demandes de subvention :

Les demandes conformes au dossier remis aux Présidents devront être déposées en Mairie afin d'y être examinées par la Commission des finances (Présidente Madame Y. BOCQUET).

3 - Planning de la Salle Polyvalente :

Le programme d'utilisation de la Salle Polyvalente est celui arrêté en commission. Toute modification (exception faite pour un échange ponctuel entre deux clubs utilisateurs) doit être demandée à l'Adjoint aux Sports (A. JURAVER). La régularisation éventuelle sera effectuée lors de la réunion suivante de la commission.

Compte tenu du fait que, depuis quelques mois, des négligences, des détériorations et tout récemment des actes de vandalisme ont été constatés, la commission décide de réaffirmer les principes suivants :

- Présence à chaque entraînement d'un dirigeant responsable (entraîneur, président) ;
- Seule la présence des membres du club est autorisée durant les entraînements ;
- A l'issue de ceux-ci, vérification stricte des fermetures des portes, de l'éclairage et du chauffage ;
- Pour le tennis (exception pour entraînement « féminin » du lundi de 18 H. à 19 H.) utilisation de balles molles obligatoire.

Sur ce point, le Maire précise que chaque Président détient une réelle autorité, dont nul ne peut lui reprocher de faire usage. Tous les membres de la commission détiennent de droit cette compétence.

4 - Sonorisation portable :

Il est demandé d'acquérir un mégaphone à pile (ou adaptable sur automobile).

Le coût de cette acquisition serait au maximum de 3 000 F.. Les 2/3 seraient à la charge des associations, la Commune pourrait participer à cet achat au niveau du tiers restant

Ce matériel serait détenu et géré par le Président de l'A.S.L..

5 - Questions diverses :

- M. A. MARQUES (Président de l'A.S.L.) suggère que le courrier Associatif puisse être déposé dans une boîte à lettre (Casier) confectionné à cet effet et placé à proximité ou dans le nouveau bureau des Présidents. Cette solution soulagerait considérablement la tâche de la mairie. Reste à savoir comment elle sera perçue et exploitée par les associations bénéficiaires, actuellement et en quelque sorte, du service à domicile. Ce problème sera donc prochainement réexaminé.
- M. SEVESTRE, Président du club d'échecs demande un nouveau créneau d'utilisation de la salle de réunion (Mairie Annexe). Accord est donné pour le samedi après-midi.

LA VIE ASSOCIATIVE



L'ASSOCIATION BOULISTE DE STE-ANASTASIE COMMUNIQUE :

Les membres du bureau remercient tous les participants qui ont contribué au renouveau des « Boules » de notre village. Le bilan sportif de la saison 1997 s'est traduit par l'organisation de plus de 40 concours représentant 1 500 joueurs. De plus amples informations seront données lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra au BAR DES AMIS le 7 MARS 1998 à 18 H précises.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1 - Renouvellement des membres sortants.
- 2 - Projet de partenariat avec le BAR DES AMIS.
- 3 - Modification des Statuts.
- 4 - Propositions :
 - a) Fixation du nouveau montant de la cotisation annuelle des membres actifs (1997 = 50 F. + 20 F.) ;
 - b) Annulation de la carte journalière à 10 F. ;
 - c) Obligation d'adhésion à l'Association des joueurs accédant aux demi-finales (carte à 50 F.).
- 5 - Questions diverses.

Ce communiqué tient lieu de convocation.

Le Bureau



CLUB DES CIGALES

Dans la bonne humeur habituelle, et en présence de M. MORIN, Président d'Honneur, les « Cigales » ont tenu leur Assemblée Générale le 17 Janvier dernier. Aux dires de Mme Sylvie ROY, sa Présidente, le club, pour ses dix ans d'existence, ne peut que se féliciter de sa bonne santé.

Tout au long de l'an passé, les diverses activités et les enrichissantes sorties proposées ont remporté un vif succès. Aussi, sans attendre, et pour repartir du bon pied, nous vous annonçons :

- le dimanche 1er mars, le « loto des Cigales », à 14 H 30 à la Salle Polyvalente (jolis lots à gagner).

- le mardi 24 mars, excursion dans le Vaucluse, à la découverte des splendides ocres de Roussillon. Un prochain courrier vous fournira tous détails concernant cette journée.

La Présidente